

Communiqué de Presse Tonnerrois RD 944 A Confortement du radier du pont sur l'Armançon Commune de Tonnerre

Le Conseil Départemental de l'Yonne renforce le seuil (radier) sous les arches du pont sur l'Armançon à Tonnerre (RD 944 A). Les travaux seront réalisés par l'entreprise SIRCO du 15 juillet au 30 octobre 2019 pour un montant de 313 000 € TTC.

Ces dates sont susceptibles d'évoluer si les conditions météorologiques le nécessitent.

Secteur des travaux

Les travaux seront réalisés essentiellement sous le pont mais ils impacteront ponctuellement la circulation sur la route départementale RD 944 A au niveau du pont.

Étapes des travaux

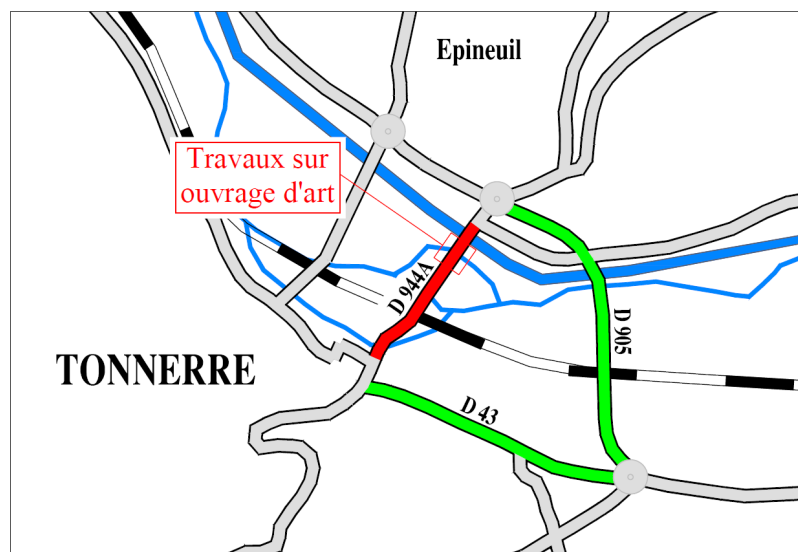
Aujourd'hui le radier, situé sous les arches dans le lit de la rivière, est en mauvais état, il convient de le réparer. Un rideau de palplanches métalliques immergées renforcera le seuil de l'ouvrage puis le radier sera restauré en moellons maçonnés ou en béton nouvellement coulé.

Organisation des travaux et plan de situation

La circulation des véhicules sera interdite sur 2 périodes d'une semaine pour la pose de palplanches. La première période est fixée du 15 juillet 2019 au 19 juillet 2019. La seconde sera définie en fonction de l'avancement du chantier. L'accès aux propriétés riveraines sera organisé en cohérence avec l'avancement des travaux.

Les piétons pourront traverser le pont pendant toute la durée du chantier.

Les véhicules pourront emprunter l'itinéraire de déviation suivant.



[Consultez ici les communiqués de presse, les plans de situation et les plans de déviation](#)

sur le site lyonne.com /suivi des chantiers du Conseil Départemental

**Soyez particulièrement attentifs à la signalisation mise en place
pour votre sécurité et celle des agents qui travaillent sur le chantier !**

Anticipez et prévoyez d'allonger votre temps de trajet pendant la période des travaux.